



Laboratoire régional d'analyses des eaux

Agréments du Ministère de la Santé et du Ministère chargé de l'Environnement

Accréditation COFRAC 1-1142 - Programmes 100-1, 100-2 et 156*.

(* Agréments et portée d'accréditation communiqués sur demande et consultables sur les différents sites internet).

géré par as.po.san (association régie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00020 ape 731Z

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

60, allée Saint-Exupéry • Inovalée
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 43 48 • Fax 04 76 90 34 14
contact@labo38.fr • www.labo38.fr

N° Echantillon : 263264

MAIRIE ST HILAIRE DU ROSIER

Monsieur le Maire

Le Village

38840 ST HILAIRE DU ROSIER

Code Client : 557

DUPLICATA

RAPPORT D'ANALYSE N° 263264

Page 1 / 3

Analyse : TYPE P1N
V/REF :
Pour le compte de : MAIRIE ST HILAIRE DU ROSIER
Commune : ST HILAIRE DU ROSIER
Zone de prélèvement : 2093
Lieu de prélèvement : LAVABO STATION POMPAGE
Point de prélèvement : Lavabo
Origine de l'eau : Nappe
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE APRES DESINFECTION
Mode de traitement : Eau traitée au chlore
Prélèvement effectué le : 23/11/2009 à 11:40
Par : L.PEVET, agent préleveur
Importance des pluies dans les 10 jours précédents : Abondantes
Température atmosphérique du lieu de prélèvement : 10.7 °C
Température de l'eau : 15.2 °C
Échantillon réceptionné le : 23/11/2009
Analyse commencée le : 23/11/2009
Observations :

Copie envoyée à :
DDASS - 38000 GRENOBLE



ACCREDITATION N°1-1142
PORTEE COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE



Laboratoire régional d'analyses des eaux

Agréments du Ministère de la Santé et du Ministère chargé de l'Environnement

Accréditation COFRAC 1-1142 - Programmes 100-1, 100-2 et 156*.

(* Agréments et portée d'accréditation communiqués sur demande et consultables sur les différents sites internet).

géré par as.po.san (association régie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00020 ape 731Z

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

RAPPORT D'ANALYSE N° 263264

Page 2 / 3

ANALYSE BACTERIOLOGIQUE SOMMAIRE (B2)

Cofrac	Libellé	Méthode	Résultat	LQ
O	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/ml)	NF EN ISO 6222	0	
O	Bactéries aérobies revivifiables à 36°C (UFC/ml)	NF EN ISO 6222	0	
O	Nombre de coliformes totaux (UFC/100ml)	NF EN ISO 9308-1	0	
O	Nombre d'Escherichia coli (UFC/100ml)	NF EN ISO 9308-1	0	0
O	Nombre d'entérocoques intestinaux (UFC/100ml)	NF EN ISO 7899-2	0	0

ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE (P1)

Cofrac	Libellé	Méthode	Résultat	LQ
	Odeur (Qualitatif)		Nulle	
	Saveur (Qualitatif)		Normale	
	Couleur (qualitatif)		Nulle	
O	Conductivité en $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C mesurée à 21.1 °C	NF EN 27888	561	
O	pH à 21.1 °C	NF T 90008	7.60	
O	Turbidité en unité N.F.U.	NF EN ISO 7027	<0.10	
O	Carbone organique total en mg/l	NF EN 1484	0.38	
O	Dureté totale en degré français(°F)	NF T 90003	28.0	
O	Titre alcalimétrique complet (T.A.C.) en °F	NF EN ISO 9963-1	26.0	
O	Nitrates en mg/l (NO3)	NF EN ISO 10304-1	22.1	50
O	Nitrites en mg/l (NO2)	NF EN ISO 10304-1	<0.02	0.5
O	Ammonium en mg/l (NH4)	NF T 90015-2	<0.02	
O	Chlorures en mg/l	NF EN ISO 10304-1	8.9	
O	Sulfates en mg/l (SO4)	NF EN ISO 10304-1	13	



Laboratoire régional d'analyses des eaux

Agréments du Ministère de la Santé et du Ministère chargé de l'Environnement

Accréditation COFRAC 1-1142 - Programmes 100-1, 100-2 et 156*.

(* Agréments et portée d'accréditation communiqués sur demande et consultables sur les différents sites internet).

géré par as.po.san (association régie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00020 ape 7312

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

RAPPORT D'ANALYSE N° 263264

Page 3 / 3

Cofrac	Libellé	Méthode	Résultat	LQ
O	Chlore libre résiduel en mg/l	NF EN ISO 7393-2	0.12	
O	Chlore total en mg/l	NF EN ISO 7393-2	0.12	

LIMITES DE QUALITE :

(Interprétation par rapport aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux limites de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

REFERENCES DE QUALITE:

(Interprétation par rapport aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux références de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

COFRAC : L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, paramètres identifiés par le symbole O. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation COFRAC, il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Sauf mention particulière les analyses sont toutes réalisées dans les délais préconisés dans les normes analytiques.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

L.Q.: Limite de qualité exprimée dans l'unité du paramètre (annexes 13-1 et 13-3 du code de la santé publique).

UFC : Unité formant colonie.

La valeur 0 pour un paramètre de bactériologie est équivalente à: <1.

Date d'édition : 09/12/2009

Date première édition : 07/12/2009

Véronique MARAIS
Ingénieur Qualité

P. CHEVALLIER
Directeur